LA LETTRE DES ELU·E·S

Groupe Socialiste et Républicain - Conseil Départemental du Loiret

n° 21 - avril 2026

Après une longue séquence budgétaire de plus de cinq mois, entre novembre 2025 et les premiers arbitrages financiers, et début avril 2026, le Budget Primitif du Département du Loiret a été adopté, sans nos voix.

Si nous avons validé des réductions portant sur de nombreuses politiques afin d'équilibrer le budget, nous nous sommes fermement opposés aux baisses décidées par l'exécutif sur les politiques sociales, particulièrement dans le domaine de l'insertion et de l'accompagnement des bénéficiaires du RSA. Bonne lecture à toutes et à tous !

Baptiste Chapuis, Grégoire Chapuis, Marie-Agnès Courroy, Vincent Devailly, Karine Harribey, Hélène Lorme, Vanessa Slimani, Jean-Vincent Valliès

SOMMAIRE

P.2 Elaboration du budget 2026 : un manque de cohérence et de convictions affirmées
P.3 Tour d'horizon des rapports budgétaires
P.4 Insertion : des moyens pour l'accompagnement des bénéficiaires du RSA en baisse
P.5 Culture : les aides aux associations culturelles en diminution
P.6 Les autres rapports budgétaires en bref
P.7 Budget 2026 : des choix en défaveur des Loirétains les plus fragiles

Pour nous contacter : Steve Renard (collaborateur du groupe *Socialiste et Républicain*)

groupe@ser45.fr 06.86.55.60.75 48 boulevard Alexandre Martin 45000 Orléans

Retrouvez-nous sur internet :

www.ser45.fr facebook.com/groupeser45

Elaboration du budget 2026 : un manque de cohérence et de convictions affirmées

En ouverture de session, Vanessa Slimani a posé les bases de notre position sur le budget 2026, rappelant le contexte national et la nécessité de procéder à des arbitrages. Mais pas au détriment des Loirétains les plus en difficulté.

Vanessa SLIMANI

Comment les collectivités locales peuvent-elles faire face quand l'État se désengage de ses missions de services publics, et leur transfère ses responsabilités sans leur en donner les moyens ? Elles sont contraintes à des arbitrages. La proposition de budget départemental l'illustre. Mais nous ne pouvons pas nous résigner ; nos actions se doivent d'être autant de cailloux semés pour retrouver le chemin de la promesse républicaine, de l'égalité, de la fraternité, de l'émancipation individuelle et collective. Face aux crises et aux défis, les départements, dont un des domaines de compétences essentiels est celui des solidarités, ne peuvent passer à côté.

Ce qui frappe dans ce budget, c'est une volonté systématique de réaliser des économies budgétaires, sans discernement ni hiérarchisation des enjeux. Cette approche parfois incohérente laisse transparaître un manque de convictions affirmées, notamment dans les politiques sociales. Plus préoccupant encore, ce sont les publics les plus fragiles qui supportent le poids de ces restrictions. Le rapport sur le RSA en témoigne. Entre les restrictions budgétaires dans l'insertion, les discours stigmatisants sur les bénéficiaires du RSA, la complexité de la loi Plein Emploi, comment ne pas comprendre les craintes des publics les plus précaires ? Craintes d'autant plus fondées que les répercussions économiques de la crise géopolitique internationale ne font que commencer.

Enfin ! Après de multiples demandes, nous avons été entendus. Désormais, les sessions sont à suivre en direct. Pour retrouver les vidéos de cette session :

- **jeudi 2 avril : https://www.youtube.com/watch?v=FbQVZ3eZltc**
- **vendredi 3 avril : https://www.youtube.com/watch?v=Z-zDqfJyJyA**

Malheureusement, l'intervention inaugurale de Vanessa SLIMANI n'est pas visible en raison d'un problème technique ...

Tour d'horizon des rapports budgétaires

Si notre groupe *Socialiste et Républicain* a validé certaines réductions budgétaires, nous nous sommes opposés aux économies réalisées dans les politiques sociales. En conséquence, nous avons voté contre le Budget Primitif 2026 du Département du Loiret. En toute transparence, retrouvez ci-dessous l'intégralité de nos votes sur les rapports budgétaires par politique.

Petite enfance, enfance, famille	**CONTRE**	*Nouvelle baisse des subventions aux Centres de Santé Sexuelle et aux associations (dont le CIDFF)*
Education, collèges	**CONTRE**	*Maintien d'une aide à la restauration (441 000 €) dans les collèges privés ; absence de tarification sociale dans les collèges publics*
Jeunesse	**CONTRE**	*Baisse de 10% de la plupart des actions en faveur de la jeunesse ; suppression du budget participatif dans les collèges*
Routes	**ABSTENTION**	*Maintien d'une subvention de 650 000 € pour l'aérodrome du Loiret ; ambition à la baisse pour les mobilités douces*
Sport	**CONTRE**	*Baisse des aides au sport amateur (aides aux licences) ; baisse trop légère des aides aux comités sportifs départementaux*
Mobilisation en faveur des territoires	**ABSTENTION**	*Nouvelle baisse de 15% des aides aux projets d'investissement d'intérêt communal*
Insertion, RSA	**CONTRE**	*Forte baisse des aides aux produits de première nécessité ; baisse des financements aux structures d'insertion ; suppression de l'accompagnement social de proximité par les communes et CCAS*
Ressources humaines	**ABSTENTION**	*Baisse de certaines enveloppes (formation) ; interrogation sur les non-remplacements de départs en retraite et fins de contrats*
Compétitivité économique	**ABSTENTION**	*Maintien (avec diminution) des subventions aux chambres économiques, alors que le Département n'en a plus la compétence*
Culture	**CONTRE**	*Baisse des aides aux associations culturelles ; diminution des aides aux communes pour leurs spectacles*
Communication	**ABSTENTION**	*Maintien du Trophée des Sports ; économies possibles sur les plaquettes départementales*
Autres rapports budgétaires	**POUR**	*Bâtiment, SDIS, THD, électricité, véloroutes/canaux, handicap, personnes âgées, logement, tourisme, ENS, eau, gestion des crises, agriculture, démographie médicale, services publics*
BUDGET PRIMITIF 2026	**CONTRE**	*En cohérence avec les votes du groupe sur les rapports par thématique, nous avons voté contre le Budget 2026, principalement en raison des baisses dans les politiques sociales*

Insertion : des moyens pour l'accompagnement des bénéficiaires du RSA en baisse

CONTRE

De nombreuses enveloppes consacrées à l'insertion et à l'accompagnement des bénéficiaires du RSA sont en diminution. Nous avons dénoncé ces arbitrages finaniers au détriment des Loirétains les plus en difficulté.

Vanessa SLIMANI

Il est proposé une baisse des dépenses pour les politiques d'insertion et de retour à l'emploi, alors que les besoins explosent. 15 971 foyers bénéficient du RSA dans le Loiret, un chiffre en légère hausse. Pourtant, les moyens alloués à leur accompagnement sont en chute libre :

- *réduction drastique des aides aux produits de première nécessité (de 522 000 € en 2025 à 112 000 € en 2026, soit une baisse de 78 %). Comment justifier une telle coupure, alors que la précarité alimentaire et hygiénique touche toujours plus de ménages ?*
- *baisse des financements pour les structures d'insertion : les crédits pour les contrats aidés et l'Insertion par l'Activité Économique (IAE) passent de 1,97 million à 1,6 million €. Ces structures, qui accompagnent au quotidien les publics les plus éloignés de l'emploi, sont asphyxiées.*
- *suppression de l'accompagnement social de proximité par les CCAS et les communes, alors que c'est souvent le dernier rempart contre l'exclusion.*

Ces choix ne sont pas neutres : ils ciblent ceux qui n'ont déjà plus rien. Derrière chaque ligne budgétaire, ce sont des vies qui risquent de basculer, des parcours d'insertion de s'interrompre.

Nous devons faire en sorte que chaque Loirétain puisse accéder à ses droits. Sur la lutte contre la fraude, M. le Président, je vous ai entendu définir la notion du juste droit que je partage. Mais il me semble que nous pouvons avoir autant de volonté que nous avons sur la course aux fraudes pour lutter contre le non-recours aux droits. 30% d'ayant droits au RSA ne le touchent pas !

Jean-Vincent VALLIES

Culture :
les aides aux associations culturelles en diminution

CONTRE

Le budget consacré à la culture diminue. Outre la suppression du festival de Sully et du Loiret, les aides aux associations culturelles sont en baisse, ainsi que les subventions à destination des communes pour leur saison culturelle.

Vincent DEVAILLY

Dans cet exercice d'arbitrage, un choix politique se révèle toujours : ce que l'on protège et ce que l'on sacrifie. Et ici, une fois encore, la culture paie un lourd tribut. On entend souvent cette phrase : « la culture ne remplit pas les assiettes *». Mais faut-il pour autant considérer qu'elle est accessoire, superflue, ajustable à l'infini ? Je ne le crois pas. Car si la culture ne nourrit pas le corps, elle nourrit ce qui fait de nous des citoyens éclairés : l'esprit, le sens critique, l'émancipation. Réduire les moyens de la culture, ce n'est pas simplement faire une économie budgétaire. C'est prendre le risque d'appauvrir notre société, de fragiliser le lien social, d'éloigner encore davantage celles et ceux qui n'ont déjà que trop peu accès à l'offre culturelle.*

La culture que je défends ici n'est pas une culture de divertissement marchand, qui, elle, trouve sans difficulté ses financements privés. Je parle d'une culture engagée, exigeante, parfois dérangeante, mais toujours essentielle. Une culture qui questionne, qui ouvre des horizons, qui permet à chacun de s'élever, quel que soit son milieu d'origine. C'est aussi une culture de proximité : celle des médiathèques, des associations, des artistes locaux, des festivals qui irriguent nos territoires ruraux comme urbains. C'est cette culture-là qui est aujourd'hui fragilisée.

Les enveloppes consacrées au sport sont également en diminution. Les aides par licencié de clubs sportifs diminuent de 40 centimes. Marie-Agnès Courroy aurait souhaité, au nom de notre groupe, que l'effort porte davantage sur les comités départementaux, afin de conserver un engagement départemental fort directement en faveur des clubs.

Les autres rapports budgétaires en bref

Autonomie

A l'unanimité, le rapport consacré aux personnes âgées et à l'autonomie a été adopté. Face au "mur du vieillissement", Grégoire Chapuis a insisté sur les innovations que le Département doit porter pour adapter notre modèle d'accueil et d'accompagnement des personnes en perte d'autonomie. Il en a aussi profité pour faire le point sur le futur EHPAD public de Fleury-les-Aubrais, soulignant notamment le travail conjoint des services municipaux et départementaux, mais en dénonçant les propos du Président du Département pendant la dernière campagne municipale évoquant "*les multiples tergiversations politiques de l'équipe municipale de Fleury-les-Aubrais*". Non, il n'y a eu aucune tergiversation politique !

Pose de la première pierre, le 29 août 2025

Agriculture

Les aides aux investissements agricoles, une compétence régionale, étaient pourtant à la charge du Département. Nous demandions depuis plusieurs années que cette compétence non obligatoire retourne dans le giron de la Région. C'est désormais chose faite en 2026. Jean-Vincent Valliès a demandé au Département de poursuivre sur cette voie, en se concentrant sur ses compétences obligatoires, afin de gagner en clarté vis-à-vis des Loirétains.

Routes

De nouveaux efforts budgétaires sont à mettre à l'actif de la direction des routes et des infrastructures. Grégoire Chapuis, membre de la commission concernée, est intervenu pour remercier les services concernés et rappelé que ces arbitrages budgétaires ne pourront pas avoir lieu chaque année, au regard de l'état des routes départementales.

Collèges

Comme chaque année, nous avons regretté l'absence de tarification sociale dans la restauration des collèges, d'autant plus que l'Etat a diminué les fonds sociaux destinés à venir en aide aux familles les plus défavorisées.

Budget 2026 :
des choix en défaveur des Loirétains les plus fragiles

CONTRE

En conclusion des débats, après l'étude des rapports thématiques, Vanessa Slimani a résumé notre position : une opposition au Budget Primitif 2026 du Département, principalement en raison de restrictions dans les politiques sociales

Vanessa SLIMANI

Ce budget ne répond pas aux urgences sociales et écologiques, et risque d'aggraver les inégalités et d'affaiblir les solidarités. Il est proposé des coupes budgétaires qui ciblent les plus fragiles. Les arbitrages relatifs à l'enfance et à la jeunesse ne répondent pas aux besoins réels des familles et des jeunes. Le Département semble se désengager progressivement de ses missions sociales, malgré un recentrage sur ses compétences obligatoires, mais à géométrie variable. Et la suppression des aides sociales de proximité ainsi que la réduction des contrats aidés risquent d'aggraver la précarité plutôt que de la résoudre.

Par ailleurs, notre abstention sur la sécurisation des infrastructures reflète notre vigilance quant à une gestion qui négligerait la transition écologique et la sécurité des usagers. Pour la culture et le sport, les réductions budgétaires risquent d'affaiblir les acteurs locaux, pourtant essentiels à la cohésion sociale et à l'épanouissement des citoyens.

Face à ces constats, notre groupe vote contre ce budget. Il ne faudrait pas que notre département s'inscrive dans une logique qui risquerait de sacrifier les plus vulnérables sur l'autel de l'austérité. Nous défendons une autre voie : un budget qui protège les services publics et renforce les solidarités ; des investissements ciblés dans l'éducation, la jeunesse, et la transition écologique ; une évaluation transparente des politiques publiques, de toutes les politiques publiques, pour garantir que chaque euro dépensé serve l'intérêt général. Nous resterons vigilants à ce que le Loiret reste un territoire solidaire et ambitieux.

Prochaine session : jeudi 18 et vendredi 19 juin 2026